

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS611

présenté par

M. Gernigon, rapporteur et Mme Vidal

TITRE

Rédiger ainsi le titre de la proposition de loi :

« relative à l'accompagnement et aux soins palliatifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par coordination avec l'appellation proposée par la rapporteure à l'article 1^{er}, cet amendement propose de renommer l'intitulé de la proposition de loi autour de la notion d'accompagnement et de soins palliatifs.